

Règlement du Triathlon nocturne de Saint Paul

Organisé par

BDN SAINT PAUL SPORTS

NATATION - TRIATHLON - RUNNING

En relais à deux obligatoirement
EPREUVE OUVERTE A TOUS – LICENCIÉS ET NON LICENCIÉS -

Date **Samedi 28 avril 2018**
Lieu **Piscine de Saint Paul**
Distance **Super sprint**
300 m de natation
8,4 km de vélo
2 km de CAP

Catégories concernées De minime (né à partir de 2003) à vétéran

Organisation générale

- 1- Cette course se dispute sur une épreuve de type « super-sprint » selon la formule équipe en relais à deux. Les relais se donnent par transmission du dossard/ceinture et puce électronique.
- 2- Par équipe de deux, le 1^{er} athlète fait son triathlon et donne le relais dans le parc (avec sa puce et son dossard) au 2^{ème} athlète qui réalise à son tour son triathlon et termine pour son équipe.
- 3- Trois séries seront mises en place. (une 1^{ère} série = 1h20 allure lente, une 2^{ème} série = 1h10 allure moyenne et une 3^{ème} série = 1h pour les plus rapides)
- 4- Ordre de départ en fonction du temps d'engagement estimé pour l'équipe.
- 5- Estimation du temps moyen d'une série : 1h15.
- 6- En 4 h total d'organisation, nous pouvons accepter jusqu'à trois séries (80 équipes)
- 7- Fin des émargements avant organisation des séries : 17h30
Une liste des séries sera éditée sur le site www.bdn.re
- 8- Début des épreuves : 18h
- 9- **La route est fermée à la circulation donc les vélos utilisés sont des vélos de route classiques avec le prolongateur munis d'un pontet fermé ne dépassant pas les cocottes de freins.**
Nous n'accepterons pas de vélos type contre la montre avec les prolongateurs dépassant les cocottes de freins.
- 10- Fin programmée avec remise des récompenses comprises : 22h15.
- 11- Un minime peut par exemple courir avec un senior (relais classé en catégorie senior).
Pour tous les classements, on prend la catégorie la plus grande.

Parcours

Parcours natation : 300 m

Les départs seront donnés dans l'eau (bassin de 25 m) avec un maximum de cinq athlètes par ligne.

Parcours vélo : 8,4 km

Les athlètes devront faire trois boucles de 2,8 km en route fermée à la circulation.

Parcours pédestre : 2 km

Les athlètes devront faire deux A/R de 500 mètres pour un total de 2 km.

Catégories d'âge

Minime.....2003/2004
Cadet.....2001/2002
Junior.....1999/2000
Senior/Vétéran.....1998 et +

Pour déterminer la catégorie de l'équipe, nous prenons en compte le plus âgés.
Par exemple, un minime peut courir avec un senior (relais classé en catégorie senior).
Pour tous les classements, on prend la catégorie la plus grande.

Inscriptions

Les inscriptions se feront exclusivement en ligne sur www.bdn.re

Fin des inscriptions : jeudi 26 avril 2018 à 12h

La course est ouverte :

- 1- aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon
- 2- aux non licenciés (NL).

Les licenciés devront présenter leur licence F.F.TRI ainsi qu'une pièce d'identité.

Les non licenciés peuvent s'inscrire sur présentation le jour du retrait du dossard :

- d'un certificat médical (de moins de 1 an) de non contre indication à la pratique du Triathlon « **en compétition** »
- ils doivent souscrire (le jour de l'épreuve) une licence journée auprès de la F.F.TRI les couvrant pour la durée de l'épreuve
- ils doivent se munir d'une pièce d'identité et, pour les mineurs, d'une autorisation parentale.

Tarifs d'inscription par athlète	Minimes	Cadets	Juniors	Séniors/vétérans
Licencié	15 euros*	15 euros*	15 euros*	25 euros*
Non licencié	20 euros**	20 euros**	20 euros**	30 euros**

* par personne

** par personne non licencié

Aucune caution pour la puce ne sera demandée.

Attention : puce perdue = 10 euros demandés à l'équipe.

Chaque athlète aura droit à un plat de pâtes préparées par l'organisation.

Renseignements

Par internet : www.bdn.re

Par courriel : bdnsaintpaulsports@gmail.com

GSM : 06-92-88-12-38

La remise des dossards se fera à la piscine de Saint Paul :

- à partir du samedi 28 avril 15h
- fin des émargements à 17h30.

L'organisation fournira un dossard avec une ceinture et une puce électronique par équipe. AUCUN dossard ne doit aller dans l'eau. Ils seront mis à la taille dans le parc à vélo. Ils seront récupérés à l'arrivée. Les athlètes ont pour obligation d'utiliser cette ceinture. Chaque participant se verra remettre un tee shirt.

REMISE DE RECOMPENSES

	Minime	Cadet	Junior	Senior/vétéran	Scratch
Homme	1/2/3	1/2/3	1/2/3	1/2/3	1/2/3
Femme	1/2/3	1/2/3	1/2/3	1/2/3	1/2/3
Mixte	1/2/3	1/2/3	1/2/3	1/2/3	1/2/3
NL	1 ^{ère} équipe	1 ^{ère} équipe	1 ^{ère} équipe	1 ^{ère} équipe	1 ^{ère} équipe

Le meilleur déguisement sur la course à pied seulement (pour des raisons évidentes de sécurité) sera récompensé toutes catégories confondues.

SANCTIONS

Les sanctions interviendront après toute effraction à la réglementation générale (en cas de doute, contacter la Ligue Réunionnaise de Triathlon au 0692 07 99 60).

Le port du casque à coque dure est obligatoire ; les personnes n'en possédant pas ne pourront prendre le départ.

Le ravitaillement personnalisé est interdit (sous peine de disqualification).

Le strict respect du code de la route est de mise ; en cas contraire, le concurrent risque la disqualification.

Le « drafting » est autorisé.

Seule contrainte pour les athlètes : ne pas utiliser de prolongateurs qui dépassent les cocottes de freins.

Les arbitres de course seront chargés d'appliquer le règlement de l'organisation ainsi que le cahier des charges de la F.F.TRI.

MEDECIN DE COURSE

Le médecin de la course pourra à tout moment arrêter un concurrent si des signes anormaux de fatigue se révélaient. Il est seul juge en la matière, et sa décision ne peut être contestée.

LES TRANSITIONS

Transition natation / vélo :

L'athlète devra mettre la ceinture avec dossard après la natation.

L'athlète est autorisé à prendre son vélo uniquement une fois que son casque ait été mis, la JUGULAIRE ATTACHEE.

L'athlète est seul responsable de la bonne mise en place de ses affaires ; nous rappelons que la combinaison doit être correctement rangée : elle ne doit en aucun cas déranger un autre concurrent.

Le dossard devra être placé dans le dos et visible pour toute la partie vélo.

L'athlète n'est pas autorisé à monter sur son vélo dans l'aire de la base ; une ligne à la sortie de la base matérialisera le lieu à partir duquel il y sera autorisé.

Transition vélo / course à pied :

L'athlète devra mettre pied à terre à l'endroit qui lui sera indiqué lors du briefing d'avant course.

L'athlète n'est pas autorisé à détacher sa jugulaire tant que son vélo ne sera pas posé.

Le dossard devra être placé devant durant toute la partie course à pied.

DOPAGE

Le dopage est strictement interdit. Faut-il préciser qu'il est extrêmement nuisible à la santé de l'athlète, et que les peines encourues au niveau sportif ainsi qu'au niveau pénal sont lourdes.

DROIT D'IMAGE

J'autorise expressément les organisateurs de l'événement ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'événement, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations qui pourraient être apportées à cette durée.

Un reportage et des photos peuvent être réalisés en vue de médiatiser cette épreuve.

En signant mon bulletin d'inscription, j'autorise donc l'organisateur à me faire apparaître sur ce reportage et/ou sur les photos.

Si je ne veux pas y apparaître alors j'indique manuellement, sur mon bulletin d'inscription, que je ne veux apparaître sur aucune des images et photos réalisées (mis en ligne des images sur le site internet de l'organisateur).

PROGRAMME DE LA JOURNEE

Samedi 28 avril 2018

Retrait des dossards à partir de 15h et jusqu'à 17h30.

15h00 : accueil des athlètes – émargement – retrait des dossards.

17h30 : clôture des émargements.

17h45 : briefing d'avant course

18h00 : départ de la 1^{ère} série

19h30 : départ de la 2^{ème} série

21h00 : départ de la 3^{ème} série

22h30 : remise des récompenses